Déclaration de Performance

Selon l'annexe III du Règlement UE n° 305/2011, (Règlement Produits de Construction)

N° EJOT 2-003-100305-2013

1.) Code d'identification unique du produit type:
EJOT SDF 10 H – V (Cheville à visser, acier zingué)

2.) Types, lots ou numéros de série ou autre marquage permettant l'identification du produit selon l'article 11, paragraphe 4:
Voir conditionnement / Etiquette produit

3.) Usage prévu du produit par le fabricant ou usage prévu du produit selon les spécifications techniques harmonisées applicables:
Cheville plastique pour la fixation multiple de systèmes non porteurs
Pour l'ancrage dans le béton, la maçonnerie pleine et la maçonnerie creuse

4.) Nom, raison sociale, marque de distribution déposée ou marque déposée et adresse du fabricant, selon l'article 11, paragraphe 5:
EJOT Baubefestigungen GmbH, In der Stockwiese 35, 57334 Bad Laasphe, Allemagne

5.) Le cas échéant, nom ou adresse du mandataire en charge des tâches décrites à l'article 12, paragraphe 2:
Non applicable

6.) Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances:
Système 3

7.) Cas d'une déclaration de performance concernant des produits couverts par une norme harmonisée:
Non applicable

8.) Cas d'une déclaration de performance concernant des produits couverts par une évaluation technique européenne:
L'organisme notifié n°0769 (Institut de contrôle des matériaux de l'Université de Karlsruhe) a réalisé selon le système 3 une inspection initiale du produit ainsi que du contrôle de production en usine et a établi une certification de conformité, avec le rapport n° 103347 du 06.10.2010

9.) Performances déclarées:

Caractéristiques essentielles	Performances du produit	Spécification technique harmonisée
Résistance en traction dans le béton "a"	Annexes 4, 5 et 6	ETA 10-0305
Résistance en traction dans la maçonnerie pleine "b"	Annexes 4, 6, 8 et 9	
Résistance en traction dans la maçonnerie creuse "c"	Annexes 4, 6 et 10	
Valeurs caractéristiques, entraxes et dimensions de pièce	Annexe 3 Tableau 3 Annexe 7 Tableau 9 Annexe 11 Tableau 13	

10.) Les performances du produit identifié au points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 9. La présente déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Dr. Frank Dratschmidt / Direction Technique
(Nom et action)

Bad Laasphe 13.06.2013
(Lieu et date)

(Signature)